



DISI OUEST

A NANTES FIN DE VIE DE L'EXPLOITATION...

Suite à une demande intersyndicale, la question « Situation des missions à l'ESI de Nantes » a été ajoutée à l'ordre du jour du CTL du 11 juin.

La CFDT écrivait dans son compte rendu :

Emplois à l'ESI de Nantes

14 emplois restent non pourvus à Nantes ! C'est la première fois que l'Ouest n'attire pas les informaticiens de la DGFIP. Au niveau des inspecteurs, 3 postes de PSE sont vacants ainsi qu'1 poste d'analyste. Des choix doivent donc s'opérer. La DiSI Ouest attend l'arbitrage du SSI dans les très prochains jours pour pourvoir les différentes équipes ou bien arriver à en supprimer (comme l'exploitation ?). Pour le directeur, il s'agit de « restructurer le portefeuille » !

Les arbitrages de la centrale n'étant pas encore livrés à cette date, il avait été convenu que la direction de la DiSI Ouest et le responsable de l'établissement nantais fournissent des éléments lors de la CAPL de mouvement nantais des agents administratifs programmée le 26 juin.

Juillet 2019

C'est ainsi que la **CFDT** a pu revenir sur la réunion des agents des équipes du Pôle Applicatif Médoc Fiscal (PAMF) et du Centre de Qualification Médoc Fiscal (CQMF) à laquelle ils avaient été conviés par le directeur et le RESI la veille.

La **CFDT** a fait part du mal être des agents qui a suivi les annonces divulguées lors de cette réunion. En effet, comme il est de coutume aussi dans les groupes de travail informatiques nationaux, il n'a été question que de technique. Les agents ont été sensibilisés par la direction à la « solidarité » entre équipes...

La CFDT rend compte

La direction opère des choix de missions et ajuste ensuite les effectifs. Pour les organisations syndicales, il faut partir des effectifs pour ensuite ajuster les missions !

Vos élu-e-s :

En réponse, le directeur retrace le contexte des missions informatiques attribuées à l'établissement de Nantes, « le plus gros ESI du SSI ».

Philippe Monlibert Sylvie Barré

Le projet AGIR (Gestion du contrôle interne et des risques) représente des enjeux importants. Il a été proposé au ministère de la Défense, puis à celui de la Justice, sous l'égide de la Cour des Comptes.

Experte : Dominique Féral

Le projet RSP (Refonte des systèmes de paiement) prospère.

A l'occasion de sa modernisation avec le passage en langage JAVA, le projet MEDOC (recouvrement des impôts des professionnels) est en phase de « webisation » et de réinternalisation.

Le PTS (pôle technique des systèmes) assure l'ingénierie des systèmes dont il a la charge,

l'inventaire des serveurs et se positionne en tant qu'opérateur central sur le futur cloud de l'État.

L'exploitation MEDOC part vers Reims d'ici la fin de l'année 2019. L'objectif revendiqué est d'avoir une organisation plus compacte !

Les transferts d'activités sont liés à l'évolution des missions.

La réallocation du portefeuille des missions a permis la création de quelques postes supplémentaires d'inspecteurs.

C'est dans ce contexte que la direction a choisi de ne pas affecter de nouveaux arrivants au **PAMF** au 1^{er} septembre alors que de nombreux départs sont attendus à l'exploitation côté fiscalité des entreprises (FE) (mutations ou réussites aux concours).

Pour la direction, c'est une « belle opportunité » ! Les agents sont attachés au métier, beaucoup moins au système technique, c'est ce qui ressort des groupes de travail conclus en juin.

Pour la **CFDT**, c'est « tailler dans le vif » ! Quel devenir pour les agents qui restent (FE et FP) ?

Le directeur confirme la position du **CQMF** qui conserve le métier fiscal et la qualification. « Ce qui disparaît, c'est GCOS ». Il indique : « Il faut gérer une transition vers le système d'exploitation z/OS . z/OS est connu d'Orléans et de Tours, ça reste à venir à Nantes. » Les agents « sachants » du PAMF iront vers le CQMF fiscalité des particuliers. Le RESI signale que les agents qui le souhaiteront auront la possibilité de passer à une autre activité.

Pour la direction, il faudra aussi traiter la transition avec Reims, dans son volet technique mais aussi dans sa dimension humaine avec chaque agent, en étudiant les trajectoires individuelles de chacun.

La direction reconnaît être inquiète sur la transition et précise qu'il y aura un besoin d'accompagnement sans autre précision.

La direction reconnaît que les travaux de migration s'opéreront en parallèle de la formation technique à z/OS et s'étalera jusqu'en 2021.

Pour la **CFDT**, il ne faudra pas que la solidarité soit à sens unique.

Le directeur réaffirme prendre les engagements, en premier lieu, d'écrire et, en second lieu de répondre aux interrogations écrites des agents. Les trois responsables d'encadrement concernés seront gestionnaires de cette liste.

La **CFDT** demande que l'explication donnée lors de cette instance (CAPL du 27 juin) soit communiquée aux agents.

Le COPSI missions est programmé le 4 juillet. Le directeur de la DiSI Ouest recevra les OS le 9 juillet. Bien entendu, la **CFDT** vous rendra compte.